

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT  
CAMBRÉSIS

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

# DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

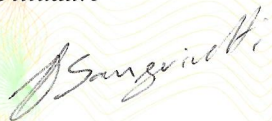
Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 84-573 du 5 Juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;  
Vu l'arrêté du 3 Août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'espace européen de l'enseignement supérieur ;  
Vu l'arrêté ministériel du 28 juin 2012 relatif à l'habilitation de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis à délivrer des diplômes nationaux ;  
Vu les pièces justificatives produites par M. ALAIN SANGUINETTI, né le 30 juillet 1993 à LYON (069), en vue de son inscription au Diplôme Universitaire de Technologie, spécialité GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE ;  
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes et au stage prévus par les textes réglementaires ;

Le **DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE**, spécialité GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE,

est délivré à **M. ALAIN SANGUINETTI**  
au titre de l'année universitaire 2012-2013.

Fait à Lille, le 7 janvier 2014

Le titulaire



Le Président



Le Directeur de l'IUT



Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités



N° VALENCI 10339986

Mohamed OURAK

Eric CARTIGNIES

Jean-Jacques Pollet

/2014201201999

